

JOURNÉE PROFESSIONNELLE DU TRANSFO

LES NOUVEAUX TERRITOIRES DE PROGRAMMATION

COMPTE RENDU



C'est à Blanzat, et plus précisément à La Muscade, équipement culturel fraîchement inauguré, qu'étaient conviés les différents acteurs du développement local et les programmeurs de la région Auvergne. L'évolution des pratiques culturelles en milieu rural et l'importance du rôle qu'ont à jouer les territoires dans leurs mises valeurs ont entraînés de nouvelles façons de penser la programmation culturelle. Suite à ce constat et dans le cadre de sa mission d'accompagnement, LE TRANSFO a proposé à tous ces acteurs de la vie culturelle un temps de rencontres et d'échanges professionnels autour des nouveaux territoires de programmation, des problématiques communes et des nombreux dispositifs permettant le développement de projet culturel sur des zones rurales.

DE BONNES RAISONS DE VENIR...

Pour ouvrir la journée, nous avons pu découvrir sur une même scène six compagnies qui se sont livrées à un exercice difficile, présenter chacune une petite forme de sept minutes. Six lectures, textes choisis pour l'occasion pour présenter brièvement leur univers et leur travail. On saluera donc la prouesse des acteurs et actrices de Lectures à la Carte, de La Compagnie DF, de La Lisière, et celles du collectif du Souffleur de Verre, d'Acteurs, Pupitres et Compagnie et d'Écart Théâtre. Notre frustration étant toute à leur honneur, car c'est lorsque cela nous plaît que nous en souhaitons davantage, non ?

Une entrée en matière qui permettait néanmoins de rappeler que le travail des compagnies est également transposable dans des formes plus légères et adaptables à l'utilisation de ces nouveaux lieux de diffusion non-dédiés, ou polyvalents, présents en territoire rural.

www.lettransfo.fr

23 NOVEMBRE 2009

LE TRANSFO

LE PAYS, UN TERRITOIRE DE PROJET CULTUREL ?

Qu'est-ce qu'un Pays ?

C'est en février 1995 que l'on évoque pour la première fois ce nouvel échelon de coopération entre collectivités locales. La loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire offre alors la possibilité aux acteurs locaux de se lier pour mettre en place des projets favorisant le développement de leur territoire. La loi Voynet de 1999 vient compléter celle-ci, offrant alors un important essor à ces nouveaux espaces. Cette notion repose sur une cohésion géographique, économique, culturelle ou sociale et sur un plan de développement appelé la Charte de Pays.

Les Groupes d'Action Locale

Solenne Corrand, chargée de mission à l'Agence Régionale de Développement des Territoires d'Auvergne présente les Groupes d'Action Locale (GAL), ensemble de partenaires publics et privés regroupés pour mener une stratégie de développement autour d'un thème fédérateur. Les GAL permettent d'accéder aux programmes Leader, et de bénéficier de co-financements européens pour le montage de projets bien définis. Douze territoires LEADER auvergnats bénéficient de ces fonds, avec chacun un objectif à atteindre sur une période donnée. Les projets culturels sont éligibles, notamment via l'attractivité du territoire et la création de lien social.

Le programme LEADER en Pays de Vichy-Auvergne

Christelle Debut, chargée de mission LEADER au Pays Vichy-Auvergne, présente un exemple d'utilisation des fonds LEADER dans le montage de projets culturels, en évoquant les possibilités qu'offre ce dispositif de part ses différents axes. Le Pays Vichy-Auvergne œuvre par exemple sur la qualité de vie, en encourageant le dynamisme culturel d'un territoire déjà riche en acteurs et en équipements. Ces actions doivent intégrer le projet global. Ici, c'est l'idée d'un Pays rassemblé autour de la culture qui est moteur, avec des priorités précises. On note l'importance du rôle de l'animateur qui aide le porteur à s'intégrer dans une des thématiques et à mettre en avant le caractère « pilote » de son projet. Il intervient également dans le suivi du dossier et ce, jusqu'au remboursement total des sommes avancées. Les fonds LEADER ne se substituent pas aux fonds existants, ne se lient pas à d'autres financements européens et découlent d'un programme complexe, certes, mais ils permettent la réalisation d'actions de grandes envergures. Alors « Il ne faut pas hésiter » comme le souligne Christelle Debut en conclusion.

AU DELÀ DE LA SAISON CULTURELLE...

Les Automnales, 15 ans de spectacles choisis par les communes du Puy de Dôme

Edith Liaboeuf, coordinatrice des Automnales pour la Direction Générale de l'Aménagement et de Développement du Conseil Général du Puy de Dôme expose le bilan de quinze années de festival. Mis en place pour faciliter l'accueil de spectacles dans des zones rurales, en proposant un catalogue de qualité et en accompagnant les démarches de mise en œuvre, ce dispositif a permis d'initier ou de renforcer la diffusion et le développement artistique dans de nombreuses communes, en agissant comme une sorte de déclencheur auprès des élus. A l'origine une petite dizaine, c'est aujourd'hui trente communes qui accueillent les spectacles proposés, avec toujours l'idée de créer un rendez-vous et de mettre en place une habitude pour amener les populations à s'approprier les arts. Bien que ce temps fort soit parfois encore le seul de l'année dans certaines communes, le concept a permis à d'autres de faire un premier pas vers la mise en place d'un projet de saison culturelle. Les partenariats et les expérimentations sur des aspects artistiques, logistiques et organisationnels ont permis d'accompagner les communes, mais également de développer la visibilité de certaines disciplines.

L'appel à projet, initiateur du renouveau culturel et de présence artistique sur un territoire

Dans le cadre de son Pôle culturel intercommunal des Abattoirs, la communauté d'agglomération de Pau-Pyrénées a mis en place une méthode innovante pour mener à bien sa mission de soutien à la création artistique. Au delà de son fonctionnement participatif, unique en France, ce pôle a décidé de se mettre en relation avec les artistes par le biais d'appels à projets. Comme nous le présente Florence de Mecquenem, chargée de développement dans cette structure, l'appel à projet permet de mieux définir les besoins et les aspects techniques, en formalisant les cahiers des charges des projets à venir. Ce mode de fonctionnement permet également de s'affranchir d'une direction artistique unique et de ce fait, de favoriser l'appropriation des œuvres par le plus grand nombre en stimulant les débats. Ce système permet la multiplication des moyens de diffusions, ce qui n'est pas pour déranger les artistes, et notamment Sabine Thuilier, directrice artistique de la compagnie Pixel, habituée à répondre à ces appels à l'échelle internationale : « Un cadre existant et précis permet de s'adapter, et de coller au mieux aux orientations définies par le cahier des charges » nous explique-t-elle en regrettant malgré tout les difficultés à prendre connaissance des nombreux appels à projets lancés...

Aménager un lieu, accueillir un spectacle...

Cette journée se termine sur les aspects techniques, liés à la diffusion et à l'accueil de spectacle. Comment accueillir un spectacle dans une salle dont ce n'est pas la fonctionnalité première ? Guillaume Leybros et Cédric Vall de Gomis, tous deux techniciens spécialisés, évoquent leurs expériences, notamment dans le cadre des Automnales et rappellent que de nombreux usagers de salle polyvalente ne reconnaissent pas le lieu après un petit lifting adapté à la circonstance... Néanmoins, cela engendre un surcoût et à terme, on peut-être tenté par la construction d'un lieu dédié, mais dans ces cas là, quelles aberrations sont à éviter ? Quelles précautions faut-il prendre ? Marc Jacquemond, directeur technique de l'Agence Culturelle d'Alsace, a pour mission quotidienne d'accompagner les porteurs de projets. Il évoque son rôle pédagogique, en insistant sur les nombreux risques que peut entraîner un lieu mal-pensé, autant pour les publics que pour les techniciens qui évoluent en son sein. Certes, les enjeux sont trop importants pour être sous-estimés, mais si le budget est limité, doit-on obligatoirement se priver de matériel de qualité ? Pas nécessairement nous explique-t-il, la mise en place en Alsace d'un parc de matériel a permis à différents acteurs de louer à des prix raisonnables du matériel adapté. Et à la question : « N'est-ce pas de la concurrence déloyal ? » Il répond simplement que ce dispositif a permis un réinvestissement conséquent auprès des prestataires locaux, grâce à une intelligence de fonctionnement, et que personne ne s'en plaint... Comme quoi, tout laisse penser qu'un territoire, porté par des acteurs mobilisés et par une volonté commune de développement peut faire des merveilles à son échelle pour proposer à ses habitants une offre culturelle.